

221C2783  
FR0004183960-FS0836

19 octobre 2021

**Déclaration de franchissement de seuils**  
**(articles L. 233-7 et L. 233-7-1 du code de commerce)**

**VOLUNTIS**  
(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 19 octobre 2021, la société par actions simplifiée Aptargroup Holding<sup>1</sup> (36-38 rue de la Princesse, 78430 Louveciennes) a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 octobre 2021, les seuils de 95% du capital et des droits de vote de la société VOLUNTIS<sup>2</sup> et détenir 8 774 907 actions VOLUNTIS représentant autant de droits de vote, soit 96,53% du capital et 95,53% des droits de vote de cette société<sup>3</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions VOLUNTIS dans le cadre du projet d'offre publique achat simplifiée visant les actions VOLUNTIS initiée par le déclarant<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Contrôlée par AptarGroup Inc (265 Exchange Drive, Suite 100, Crystal Lake, IL 60014, Etats-Unis).

<sup>2</sup> Société transférée d'Euronext Paris sur Euronext Growth Paris, le 17 février 2021.

<sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé de 9 090 513 actions représentant 9 185 826 de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général et notamment après l'augmentation de capital du 2 septembre 2021.

<sup>4</sup> Cf. D&I 221C2564 du 30 septembre 2021, et D&I 221C2762 et 221C2773 du 18 octobre 2021.